



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

sécurité alimentaire

Question écrite n° 67953

Texte de la question

M. André Aschieri appelle l'attention de M. le ministre délégué à la santé sur les risques que représentent les OGM pour la santé. L'Agence française de sécurité sanitaire des aliments a rendu le 25 juillet 2001 un avis sur les risques pour la santé publique des traces d'OGM dans les semences conventionnelles. face à ce risque, l'AFSSA a demandé des études pour évaluer l'ampleur des contaminations. Aussi, il souhaite savoir si ces études ont été mises en place et si un premier bilan a déjà été fait en matière de risques sanitaires.

Données clés

Auteur : [M. André Aschieri](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (9^e circonscription) - Radical, Citoyen et Vert

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 67953

Rubrique : Consommation

Ministère interrogé : santé

Ministère attributaire : santé, famille et personnes handicapées

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 octobre 2001, page 6040